



## REGLEMENT du Marché aux puces Guebwiller le 7 avril 2019

Le marché aux puces est ouvert à tous les particuliers, dans la limite des places disponibles.

Le Bulletin d'inscription accompagné de la photocopie recto verso de la carte d'identité devra nous parvenir **avant le 1 avril 2019 inclus** accompagné d'une enveloppe timbrée portant votre adresse ainsi que le règlement par chèque libellé à l'ordre de : **AATG - GUEBWILLER**

Inscriptions à envoyer à :

Potemsky Jean-Paul 11 rue des Champs Merxheim 68500

- ❖ L'accueil des exposants aura lieu à l'église Notre Dame et à l'église St-Léger à partir de 5 heures
- ❖ Début des transactions à **partir de 7 heures.**
- ❖ Buvette (à partir de 6h) et restauration assurées par l'organisateur.
- ❖ **L'organisateur se réserve le droit de faire retirer les articles dangereux ou alimentaires.**
- ❖ **La carte de participation et le n° d'emplacement seront transmis par courrier, vers le 5 avril, via votre enveloppe timbrée.**
- ❖ Les animaux doivent être tenus en laisse.
- ❖ Les personnes s'engagent à ne vendre que des objets personnels et usagés.
- ❖ Les places non occupées à **7 h 30** seront redistribuées.
- ❖ Aucun remboursement ne sera restitué en cas de désistement
- ❖ En cas de non respect de ce règlement, l'organisateur est seul juge et peut procéder à l'exclusion de l'exposant.
- ❖ L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accidents pouvant survenir au stand ou dans le périmètre du marché aux puces.
- ❖ Le départ des exposants se fera à **partir de 17 heures.**
- ❖ **La caution de 20 €, exigée lors de l'inscription par chèque à part, sera rendue si le stand est propre.**
- ❖ « Seuls les bulletins d'inscription accompagnés des chèques et des documents administratifs seront pris en compte ».
- ❖ Veuillez joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse pour la carte de participation avec votre n° de participation.

# 16° MARCHE AUX PUCES



# A GUEBWILLER

Rue de la République de Notre Dame à la Rue  
Jean Baptiste Weckerlin

Dimanche **7** Avril  
201**9** de 7 h à 17 h

Prix de l'emplacement **12 € les 5 mètres**

*Réservé aux particuliers*  
**Restauration sur place**

**ASSOCIATION D'ANIMATIONS  
TOURISTIQUES DE GUEBWILLER**

## BULLETIN D'INSCRIPTION Avant le 1 avril 2019

Je soussigné(e), nom et prénom .....

Né(e) le..... à .....

Adresse .....

CP.....Ville .....

Tél : .....

Mail : @

Propriétaire du véhicule immatriculé : .....

Longueur du véhicule : ..... Hauteur du véhicule : .....

Exposant au marché aux puces se déroulant le 7 avril 2019 à

GUEBWILLER et déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e) ou être autorisé à vendre le dimanche
- Ne vendre que des objets personnels et usagés
- Ne participer qu'à titre exceptionnel à ce genre de manifestation

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre.

Je réserve ..... emplacement (s) de 5 mètres à 12 € et je joins :

- Un chèque de ..... € libellé à l'ordre de : AATG Guebwiller
- **Un chèque de caution de 20 € rendu au départ et à récupérer à la buvette**
- Une photocopie recto verso de la carte d'identité ou du passeport.
- Une enveloppe timbrée avec votre adresse pour la carte de participation.

Fait à ..... Le .....

Signature

Inscription et chèques à retourner avant le 1 avril 2019  
inclus avec la photocopie recto verso de la carte d'identité  
ou du passeport ainsi qu'une enveloppe timbrée avec votre  
adresse pour la carte de participation à l'adresse suivante :

**Potemsky Jean-Paul**  
**11 rue des Champs**  
**68500 MERXHEIM**

Inscription téléchargeable sur : [www.2atg.fr](http://www.2atg.fr)

Permanence téléphonique

Par un membre de la 2atg

**Uniquement** du lundi au vendredi de  
**14 h à 18 h au 09 77 19 61 42**

On peut également retirer la doc à l'office du  
tourisme de Guebwiller

L'Association d'Animations Touristiques de Guebwiller  
vous remercie d'avance pour votre participation.  
La vente de boissons et encas seront assurés  
par l'organisateur devant l'hôtel de ville.